

### Rencontre sur le site de la Baratte avec les citoyens candidats aux élections municipales

L'association a rencontré trois citoyen(ne)s candidat(e)s aux élections municipales qui ont bien voulu répondre à la question : « Si vous êtes élu(e), que comptez-vous faire pour la Baratte pendant votre mandat et au-delà ? »

Mme Martine Mazoyer, Mr Jean-Luc Martinat et leurs équipes, Mr Jean-Yves Demortière (qui connaissait déjà les jardins dans le cadre de nos visites guidées) se sont déplacés sur site.

Ils sont tous les trois acquis à l'importance de l'environnement et voient en la Baratte, une belle opportunité de développer des atouts pour notre ville : le maraîchage, les jardins familiaux, le tourisme, l'Ecologie, avec une faune et une flore spécifique.....Tout ceci chacun avec leurs sensibilités et leurs approches respectives.

Quant au citoyen candidat Didier Boulaud, notre demande de rendez-vous par courriel est restée sans réponse.

Si il avait répondu à notre invitation, nous lui aurions, comme aux autres candidats, demandé de protéger la Baratte en ZONE d'AGRICULTURE PROTEGEE et en Arrêté de Protection de BIOTOPE vis-à-vis des espèces protégées (procédure en cours).

## BIENNALE PAYSAGES ET JARDINS



organisée par l'Association SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE  
Le 30 MAI 2008

Les éléments naturels (relief, nature du sol, présence de l'eau, climat, orientation...) et l'intervention de l'homme ont déterminé la structure des nos paysages et jardins. Les pratiques et l'évolution du monde moderne tendent à chambouler cet ordre. A contrario, depuis quelques années, le prise de conscience de nos concitoyens autour de la préservation de nos paysages et de leurs composantes va grandissante. L'institutionnalisation du thème (Etats généraux du paysage, Manifeste pour les paysages, charte du Paysage, Convention européenne du paysage, loi sur le développement des territoires ruraux, travaux associatifs, .....)...abonde dans ce sens. Lancé par l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte, à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la Confrérie de Saint-Fiacre des jardiniers-maraîchers locaux, le colloque "Paysages et jardins" se déroulera sous le signe du développement. Les enjeux environnementaux, économiques, touristiques, sociaux et culturels des paysages et des jardins font apparaître de nouveaux champs de réflexion qui trouvent racine dans l'histoire, l'ethnologie et l'équilibre. De nouvelles pratiques du paysage se mettent en place : restauration du paysage, replantation de haies..... Les jardins de tous ordres se font plus naturels, plus écologiques. Ils incluent la protection et le développement de la biodiversité et la notion de traçabilité pour les jardins de cultures légumières.....Un colloque, en six thèmes, riche de divers témoignages et expériences au service de nos paysages et jardins à ne pas manquer.

**Public concerné :** professionnels du paysage : responsables espaces verts, jardins et paysages, collectivités locales, dirigeants d'associations, chercheurs, enseignants, chambres consulaires et administrations (Chambre d'agriculture, DDE, DDAF, Architectes des bâtiments de France.....), syndicats et filières professionnelles, adhérents Saint-Fiacre et associations partenaires (en fonction des places disponibles)

« Les quatre saisons de la Baratte » est une publication de l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN 1955-7477 - Dépôt légal Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale - Edité par nos soins

Conception et réalisation :

Brigitte Compain-Murez, Présidente

Contact : [st-fiacre@caramail.com](mailto:st-fiacre@caramail.com) - 06 10 39 57 26

Tirage : 4000 exemplaires,

disponible sur [www.loire-baratte.com](http://www.loire-baratte.com)

**FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE**

### Le patrimoine doit toujours être un bien vivant

Ramené au niveau du souvenir, le patrimoine n'a de valeur que pour comprendre le déroulement des choses. A ce stade, il ne présente plus guère d'intérêt que pour ceux qui font l'histoire, qu'elle soit grande ou petite. Lorsque le patrimoine est détruit il ne reste plus au citoyen que ses yeux pour pleurer en regardant des cartes postales jaunies ou à défaut de « *bailler de la gueule* » comme une « *pauvre figure d'âne* ». Notre association, qui aura trois ans en juillet prochain, attend toujours des signes tangibles de l'équipe municipale sortante neversoise en faveur de notre patrimoine des jardins. Ces signes forts ne sont pas venus. Les élus rencontrés restent muets comme des carpes sur les questions de fond, sur l'AVENIR, ménageant la chèvre et le chou ! Si nos diverses propositions et contributions font des émules, inspirent et servent des projets municipaux développés ailleurs qu'à la Baratte, c'est bien, mais nettement insuffisant ! Nous avons notre place dans l'espace démocratique. Nous demandons légitimement qu'elle soit respectée. Pour ce faire nous devons être étroitement associés à l'avenir de la Baratte dont la seule valeur réside dans ses jardins et sa nature ligérienne. A ce jour, la ville acquiert toujours des parcelles à des prix dérisoires. **Pour en faire quoi ?** La Baratte est rachetée petit à petit avec la recette de nos impôts et chacun sait que le foncier local est bien trop lourd pour nos porte-monnaie. La plus-value à venir est alléchante mais pour qui ? pas pour les petits propriétaires. Un épouvantable projet de ZAC a heureusement avorté il y a plusieurs années mais les élus ne désarment pas lorgnant sur la Baratte comme sur un foncier ordinaire volontairement banalisé pendant de longues années pour être mieux détruit. Force est de constater que les raisonnements ne changent guère tandis que les gisements, eux, s'épuisent : « on ne veut rien laisser aux autres ! ». Cette attitude féodale vise à récupérer jusqu'au dernier cm<sup>2</sup> de terre. Si on ne réagit pas, la Baratte se fera ronger et artificialiser sur le contours proche du faubourg ne laissant plus que des terres marécageuses et incultivables en aval (situées en fort aléa donc intouchables). Aujourd'hui, le mince équilibre de la Baratte tient au fait qu'il existe encore des propriétaires privés. Pour combien de temps ? En toute objectivité, le bilan municipal, sur l'Avenir de la Baratte n'est ni brillant, ni rassurant :

- l'activité de maraîchage n'est pas garantie sur le long terme ;
- la gestion écologique actuelle de la Baratte est médiocre ; on détruit plus qu'on ne protège ;
- la volonté de développer des projets en lien avec le site n'est pas perceptible ;
- la protection de notre « zone verte » de toute artificialisation n'intéresse visiblement pas la mairie.

Pour ne pas noircir davantage le tableau, nous pouvons seulement dire que les employés des services environnement montrent un réel intérêt à la chose et essaient d'adapter leurs méthodes et outils mais ils ne sont que les instruments des élus.

La fonction de maire n'est pas de mener une stratégie personnelle mais de penser au bien-être de la population qu'il faut aimer et écouter. Elle ne doit pas être non plus un marche-pied pour les élections suivantes....

Des compétences locales existent pour bâtir un projet d'avenir en concertation, en réseaux et de concert : Conseil général, SAFER, DDE, DDAF, DIREN, Chambre d'Agriculture, Maison du tourisme et les associations locales qui connaissent les milieux et les besoins.

Le patrimoine est une chose trop sérieuse pour être laissée entre les mains de quelques uns.

### CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone (facultatif) : e-mail :

- je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire Baratte, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)